



COMITE RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Comité Départemental de l'Allier

Site ECO CENTRE – Entrée 1 – Bât. 1

23, rue Marius Courteix

03150 VARENNES SUR ALLIER

Tel : 04 70 46 08 74

Mail : cd03@petanque.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 16 MAI 2025

Présents : Claude BEAUNE, Hélène BERTIN, André BOUTOT, Christian CHERVET, Pauline CHEVALLIER, Jocelyne COGNET, Ghislaine DAAS, Elisabeth GOUGAT, Joëlle GUILLAMIN, Julien MANTIN, Olivier MERLE, Magali VOIRAND Annie WEGRZYN.

Absents Excusés : Eddy AMIOT, Alexis JEANNEY, Didier LEVIEUX.

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Approbation du procès verbal de la réunion du Comité Directeur du 11/04/2025 ;
- ✓ Dossier minibus ; Devis assurance ;
- ✓ Compte-rendus des championnats départementaux (suite) ;
- ✓ Devis oriflamme ;
- ✓ Financement BF2 ;
- ✓ Questions diverses ;

I - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 11 AVRIL 2025 :

Le procès verbal de la réunion du 11 avril 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II – DOSSIER MINIBUS :

La carte grise du minibus est arrivée. Un devis pour l'assurance a été demandé à la MACIF, la MMA et la MAAF. C'est la MMA où nous sommes déjà assurés pour les locaux qui propose le tarif le plus intéressant. Le choix se porte donc sur cette dernière.

La Région a informé que le minibus devrait être livré avant l'été.

III : COMPTE-RENDUS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX (Suite) :

Triplette vétérans : Deux équipes qualifiées pour la région, une triplette de la pétanque Saint-Germanoise et une de la pétanque de Montmarault ont refusé de s'y rendre. Elles seront donc sanctionnées et ne pourront participer à ce championnat l'année prochaine. Olivier MERLE a procédé à leur remplacement par une équipe de CUSSET et une de CHATEL DE NEUVRE.

Doublette Provençal : Pas de problème particulier si ce n'est des terrains rendus moins faciles par la pluie. Une seule équipe cette année qualifiée pour le France et aucune pour la Région.

Triplette Provençal : Pas de problème particulier non plus, les terrains ont été bien gérés afin de pouvoir jouer à l'intérieur du boulodrome.

Triplette Féminin : Exceptionnellement en raison des travaux du boulodrome extérieur de la Mouloinoise, le début du Championnat a eu lieu le samedi sur des terrains jugés impraticables de l'ASPTT. Une équipe féminine a été disqualifiée en raison de tenues non homogènes. La suite du Championnat le dimanche s'est déroulée au boulodrome couvert de la Mouloinoise.

IV – DEVIS ORIFLAMME :

Afin de remplacer le roll up, un devis a été demandé pour une oriflamme auprès de notre fournisseur vêtements. Le montant en est de 211€. Ce coût étant jugé trop élevé, la commande ne sera pas passée.

V – FINANCEMENT BF 2 :

Une session pour le BF2 aura lieu à MONTLUCON au mois d'octobre 2025, la date limite d'inscription en est le 18 août. Le coût de la formation est de 180€, la prise en charge de cet examen par le Comité est à l'étude avec peut-être un certificat d'engagement et un remboursement échelonné.

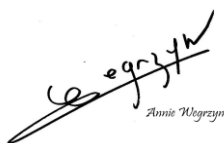
VI - QUESTIONS DIVERSES :

- ❖ En ce qui concerne la Chancellerie, comme l'an passé, un mail sera adressé à tous les clubs, par la Secrétaire Générale.
- ❖ En ce qui concerne les Championnats AURA, un point est fait sur les réservations des repas.

La prochaine réunion du Comité Directeur est fixée au vendredi 27 juin 2025.

La séance est levée à 21 H.

La Secrétaire du Comité
Annie WEGRZYN



Annie Wegrzyn

Hélène BERTIN, Présidente du
Comité Départemental de l'Allier

